

LES MUTATIONS DES SYSTÈMES PRODUCTIFS DANS LES TERRITOIRES, ANALYSES ET DISCUSSION...

AVANT-PROPOS

Au programme des concours de recrutement des professeurs d'histoire/géographie figurait en 2013-2014, la question des « mutations des systèmes productifs en France », thème qui invitait à reconsidérer l'analyse pour le cas français des rapports entre l'économie, les territoires, les sociétés et les acteurs en particulier les firmes et les institutions publiques États et collectivités territoriales). La démarche amenait à s'intéresser aux évolutions qui affectaient différentes composantes de la sphère productive nationale (branches industrielles et secteurs péri-productifs des services en particulier), dans le cadre d'une approche renouvelée de la géographie économique des systèmes productifs.

De l'idée de « systèmes productifs »...

L'expression « systèmes productifs » déclinée au cours des décennies récentes, soit par des chercheurs, soit par les organismes institutionnels en charge de l'aménagement du territoire (DATAR ou régions notamment) s'accompagne fréquemment de l'adjectif « locaux », ramenant alors l'analyse géoéconomique à une dimension territoriale limitée. Il convient d'abord de définir le contenu de « systèmes » accompagné de « productifs », le pluriel supposant dans ce cas des variétés dans un concept plus général. « Système » égale fonctionnement croisé de plusieurs variables qui se combinent à l'équilibre pour une période donnée. Se pose alors la question de l'origine et de la formation du système, et de ses dysfonctionnements, lorsque les variables évoluent ou que d'autres viennent s'ajouter ou disparaissent. Dès lors, le système peut être amené à se recomposer en se développant ou en se complexifiant, voire à disparaître.

Le terme « productif » doit être précisé au sens restreint ou dans un sens plus large. Dans la mesure où le qualificatif « productif » désigne littéralement « qui produit », on pense logiquement à des productions matérielles, produits agricoles de toutes sortes, produits industriels de plus en plus variés et surtout nouveaux et, au-delà, des complexes imbriqués sous la forme de chaînons productifs associant biens et services. Or, il apparaît que la production évolue à partir d'une mobilité de ses variables dans le temps, que ce soit les manières toujours plus innovantes de produire, les lieux de production, sachant qu'un produit peut être élaboré ou même conçu sur plusieurs sites et assemblés dans un autre. Par ailleurs, la production de telle autre marchandise ou d'un service rendu aux producteurs voire aux consommateurs, peut être stoppée en un lieu donné pour être transférée vers un autre en fonction de contraintes diverses qui sont en mettre en rapport avec la concurrence, le coût du travail, les perspectives d'ouvertures de marchés ou bien les transports peu coûteux... Ces évolutions de la « production » renvoient aux problèmes des théories de la localisation et à celui de la mondialisation. Dans leur ouvrage, Guy Baudelle et Jacques Fache (2015) privilégient, parmi les systèmes productifs, l'évolution des régions industrielles, les « écosystèmes industriels », et insistent sur les changements que procurent pour ces systèmes, l'innovation, la flexibilité des organisations, les nouveaux services rendus et liés à l'industrie, et ceux de nature infrastructurelle (grands équipements et services urbains par exemple), qui sont autant de variables multifactorielles introduisant les mutations parmi les « systèmes productifs » au sein des lieux, villes, régions urbaines ou rurales, où ils tendent à se déployer.

Dans une autre approche, le « productif » au sens large, au-delà des simples produits matériels, contient également une production de nature intellectuelle, introduisant des variables de plus en plus nombreuses participant aux systèmes. D'où la difficulté de cerner la complexité croissante des organisations productives constituées en systèmes, car les variables peuvent être d'abord internes (niveaux des compétences, qualité technique de la main d'œuvre avec sa formation et le rôle de la recherche et ses applications ; introduction des « nouvelles technologies », ce qui a été un phénomène constant au cours de l'histoire mais s'est accéléré ces dernières décennies *via* le numérique, la robotique, le calcul des métadonnées, l'introduction de nouveaux matériaux...). À ce niveau endogène, s'ajoutent des éléments externes venant infléchir la dynamique des systèmes productifs. Ils peuvent être de nature géographique, telles l'accessibilité, l'organisation territoriale des transports, la taille des agglomérations. Leur contenu recouvre également un aspect plus politique à partir du rôle des États ou de celui des instances et pouvoirs locaux, générateurs de « conditions cadres », autrement dit de politiques publiques avec leurs capacités de financement (Carroué, 2013), ayant pour objectif d'accompagner les stratégies des entreprises, forcément distinctes selon la taille et les ressources financières de ces dernières.

Des systèmes productifs dans leurs territoires...

Autre question posée, celle de la terminologie parallèle, qui ne manque pas, plus ou moins synonyme pour désigner l'organisation, le territoire, la structuration localisée des filières technologiques ou les projets de développement qui se rapportent aux systèmes productifs dans leur configuration locale. Différents types d'appellation demeurent en usage : pôle de compétitivité, grappe technologique, *cluster*, système productif local, technopôle, milieu innovateur encore district industriel. Ce dernier terme, inventé par Alfred Marshall dès 1890 (*Principe d'économie politique*), a été repris par divers auteurs, dont Thomas Brenner en 2000 (*Industrial District : a Typology*), précédé par Denis Maillat en 1996 (*Du district au milieu innovateur : contribution à une analyse des organisations productives territorialisées*) qui introduit la notion de territoire, puis par l'auteur américain Michael Porter qui élabore la théorie dite « du *cluster* », à partir d'une approche centrée sur les firmes inscrites dans des dynamiques de co-localisations avec des acteurs scientifiques et institutionnels parmi un environnement régional ou urbain ; ces processus constituant

au final autant d'attributs favorables à la compétitivité territoriale (*Localisation, competition, and economic development. Local Clusters in a Global Economy*). Dès le début de la décennie 2000 enfin, la DATAR traite des « systèmes productifs locaux », puis, reprenant à son compte le concept de *clusters*, l'érige en modèle de développement en faveur de l'innovation et de la créativité à partir des initiatives dites des « pôles de compétitivité » aux localisations en grande partie établies dans les espaces métropolitains.

Inutile de reprendre en détail le contenu des expressions relatives aux organisations économiques et leurs regroupements localisés (firmes innovantes, structures académiques de recherche, organismes de soutien au transfert et au financement de la technologie), d'autant que, pour certaines, leur contenu varie selon les auteurs ou l'apport... d'un accent circonflexe (par exemple, « un technopôle » ou « un/une technopôle »). Notons surtout que, selon leur utilisation par les auteurs de différentes disciplines, économistes, géographes, auxquels viennent s'ajouter les sociologues, les analyses impliquent la prise en compte de variables et de données différentes ou définies différemment. Par exemple, plus d'analyses des rapports inter-entreprises, des comptabilités, pour les économistes ; plus grande importance accordée aux caractéristiques et aux transformations des territoires régionaux ou urbains sous l'effet des stratégies et politiques des acteurs (par exemple, firmes ou instance institutionnelles), pour les géographes ; et plus grande insistance du rôle des individus ou des groupes de personnes ainsi que des réseaux sociaux, pour les sociologues. Dès lors, chacun peut utiliser ces diverses données en leur donnant respectivement une importance fondamentale ou marginale. Quant aux aménageurs ou développeurs institutionnels des territoires, guidés par des soucis d'actions plus volontaristes, ils reprennent ces expressions à leur compte, souvent selon une optique de marketing territorial, au fur et à mesure de l'évolution de leurs types d'interventions, allant autrefois de la simple zone industrielle au parc technologique en passant par le *cluster* innovant voire même aujourd'hui le quartier « créatif »...

La connaissance des systèmes productifs ne vaut en premier lieu que par rapport à leur ancrage territorial, et notamment l'une des formes essentielles tel que nous le concevons, celle des relations entre les entreprises et les autres acteurs locaux au nombre desquels figurent les collectivités territoriales, les clients fournisseurs et sous-traitants, les instituts de recherche académique, les organismes de formation, les organismes professionnels,

les autres entreprises de type banques ou autres...). Nombre de travaux en la matière révèlent pourtant une limite méthodologique importante, celle de se placer uniquement dans la perspective de l'entreprise. D'une manière globale, l'ancrage territorial apparaîtrait dès lors comme un choix effectué de manière consciente et intentionnelle par l'entreprise ou la firme, qui dispose alors d'une marge de manœuvre importante. La notion de « territoire » à l'aune de l'objet complexe que représente un système productif demeure souvent une boîte noire qui renvoie selon les époques et les courants de recherche, aux districts industriels, aux *clusters*, aux lieux emblématiques, aux espaces et aux quartiers « créatifs »..., autant de processus propices à la construction territoriale de ressources cognitives (Campagnac-Ascher, 2016). Pour autant, si le territoire n'est plus conçu comme un espace neutre et homogène, il n'en reste pas moins un support de la stratégie des entreprises. Les définitions de ce terme, revisitées par divers auteurs (Courlet, Pecqueur, 2013 ; Glon, Pecqueur, 2016), paraissent à ce sujet très révélatrices : le territoire apparaît tel un offreur de ressources, de potentialités à exploiter ou à construire, entre autres par et pour les firmes, en vue d'y parfaire leur ancrage et participer à la formalisation locale de rapports spécifiques avec d'autres acteurs locaux. Cette interprétation rejoint l'analyse faite en son temps par le géographe André Fischer pour qui

« le territoire constituait un milieu socio-économique plus ou moins attractif avec des ressources, des potentiels et des opportunités (...), et représente pour l'entreprise un facteur stratégique décisif, et n'est en aucun cas neutre¹ ».

Si l'approche économique et productive du territoire apparaît pour nous marquante dans le cadre de ce numéro de la revue *Sud-Ouest européen*, elle n'en constitue qu'une dimension parmi d'autres de cette notion. Les aspects sociaux, culturels, environnementaux et historiques, ou les substrats socio-historiques, exercent également une influence sur les activités productives aussi diverses soient-elles du point de vue de leur structuration et organisation locales. Certes, l'hypothèse selon laquelle l'entreprise décide de s'ancrer ou non – en quelque sorte après avoir pesé le pour et le contre – n'est pas erronée, car cette dernière, du fait de son organisation et de ses enjeux spécifiques, conserve toujours une part de choix et une marge de manœuvre. Au-delà, l'ancrage territorial tel que nous le concevons n'est pas uniquement le résultat de choix d'optimisation, il se réalise souvent au gré des opportunités et des

contingences locales. Pour l'entreprise, le territoire ne peut pas être réduit à un ensemble de ressources, de potentialités dans la mesure où il implique de façon déterminante une série de contraintes, de pesanteurs, qui s'inscrivent dans l'ensemble des dimensions de la sphère sociale. D'où la nécessité récurrente de ne pas privilégier systématiquement le point de vue des entreprises, mais celui de l'articulation firme-territoire dans toute sa complexité et sa réciprocité.

Les territoires des systèmes productifs entre dimensions locales et enjeux globaux

Les transformations des systèmes productifs en vue notamment d'exploiter, d'intégrer et de renouveler des ressources cognitives, conduit au postulat d'un rôle accru du territoire en tant que forme productive cohérente et efficiente. Des ruptures majeures apparues avec la globalisation, la quête d'innovation technologique attestée par l'impératif d'une digitalisation des procédés de conception et de production, ou bien encore la différenciation par la demande, provoquent incidemment un « basculement territorial », faisant de celui-ci une entité pertinente pour l'action économique. L'environnement concurrentiel, en lien avec les logiques de mondialisation, implique souvent que les acteurs locaux économiques, politiques et, parfois, dans certains contextes, citoyens, cherchent à construire de nouvelles règles de fonctionnement. Un nouveau paradigme territorial s'affirme dès lors, et les systèmes productifs en fournissent une illustration caractéristique : si l'on considère que les dynamiques économiques façonnent le territoire, le contraire se vérifie également sur la base d'un processus d'interactions renouvelées.

Dans cette architecture systémique, les organisations économiques locales se structurent dans la proximité à partir de composantes endogènes fortes, au nombre desquelles l'interconnaissance entre acteurs, les habitudes de travailler ensemble, la maîtrise de normes communes, les coopérations technico-scientifiques et les dispositifs ou les infrastructures qui les favorisent, les liens de réciprocités ainsi que les relations formelles non marchandes. On comprendra aisément que le « territoire » local des systèmes productifs apparaisse à partir de ces « ingrédients » comme l'émanation d'une logique de l'action collective en étant fournisseurs de ressources relationnelles (Courlet, Pecqueur, 2013). Des relations économiques et sociales, des systèmes de gouvernance constituent des conditions initiales et

¹ FISCHER A., MALEZIEUX J. (dir.), *Industrie et aménagement*, coll. « Villes et entreprises », L'Harmattan, 1999.

se fondent sur la proximité des acteurs, proximité de type géographique mais aussi économique et culturelle. Pour autant, il ne faut pas voir dans cette relative autonomie des acteurs vis-à-vis de l'extérieur un déterminisme local qu'illustrerait l'étude des systèmes productifs comme formes spatiales de phénomènes économiques localisés. Les transformations des systèmes productifs inscrits dans les territoires, et les contributions réunies dans ce numéro de *Sud-ouest européen* le soulignent, procèdent de la confrontation incessante entre, d'une part, des dynamiques endogènes et, d'autre part, des évolutions globales (stratégies de déploiement des firmes sous l'effet d'une division technique et internationale du travail ; accès à de nouveaux marchés notamment vers les nouvelles puissances dites « émergentes » ; mutations structurelles des marchés et des besoins ; enjeux d'innovation).

Ces évolutions conduisent à s'interroger sur l'autonomie réelle ou non d'un système productif dans son territoire local vis-à-vis de l'extérieur ; l'autonomie étant perçue ici comme la capacité à maîtriser son devenir en réponse à des contraintes globales et à leurs enjeux. Se pose alors la question de la dualité entre ouverture et fermeture du système productif, c'est-à-dire celle des rapports qui émergent entre l'ouverture sur une économie mondialisée et le maintien d'une identité propre à une dynamique endogène. L'approche systémique se doit ici d'intégrer aussi bien les dynamiques internes que les évolutions externes. En effet, l'objectif d'un système productif quel qu'il soit est d'évoluer en parvenant à maîtriser son ouverture et sa fermeture. Autrement dit, faire en sorte que les forces extérieures n'aient pas en principe sur son organisation un impact mécanique, et que soit offert le plus grand nombre de réponses possibles à des enjeux donnés afin d'être le moins dépendant possible des contraintes externes, par exemple par la recherche de productions industrielles diversifiées. L'évolution des systèmes productifs dans leur territoire de proximité témoigne de trajectoires nouvelles en rapport avec des logiques de spécialisation, de diversification ou d'innovation industrielle. Ces inflexions correspondent aussi bien à un *besoin* avec la recherche de diversité par l'innovation, la créativité, l'adaptation des compétences, qu'à une *nécessité* en rapport avec l'adaptation au contexte économique général. La problématique du rapport entre un système productif donné, dans son territoire de proximité, et son environnement global apparaît fondamentale.

Affirmer que des incidences extérieures ou des évolutions structurelles (modes de consommation, logiques

concurrentielles, marchés mondialisés ou simplement crises économiques) agissent telles des contraintes sur le fonctionnement local des systèmes productifs n'est pas en soi une découverte. Par contre, tout l'enjeu est de cerner plus finement la nature des recompositions à l'œuvre, en montrant comment les contraintes globales modifient les stratégies locales des acteurs, qui à leur tour contribuent, par la création de ressources innovantes, à infléchir des processus globaux (offre de produits ou de services novateurs ; adaptations à des contextes de crise et capacités de résilience par l'innovation ou l'adaptation des compétences). Les évolutions se produisent à deux échelles. D'une part, aux plans local ou régional, les systèmes productifs se restructurent selon des modes d'organisation spécifiques en termes de relations de travail, de circulations de compétences et d'émergences de firmes nouvelles (*start-up*, groupes de petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire ou établissements de groupe), contribuant à donner aux territoires concernés de nouvelles trajectoires. D'autre part, l'ouverture des systèmes productifs se traduit par une insertion dans des logiques multi-scalaires qui se structurent sur la base de relations avec des centres de production ou d'ingénierie à même d'être déplacés, relocalisés ou renforcés dans plusieurs pays, selon des enjeux émergents en matière de marchés et d'innovations. Avec des découplages susceptibles de s'opérer entre le système des firmes aux chaînons productifs internationalisés et les systèmes urbains ou territoriaux en quête de stratégies renouvelées d'attractivité et d'innovation. Ces deux processus se déroulent selon des temporalités ou des logiques plus ou moins distinctes et révèlent les contradictions propres au fonctionnement des systèmes géo-économiques dans un système global incertain.

Les recompositions des systèmes productifs dans leur territoire, et face aux logiques globales, renvoient entre autres à la question posée des « délocalisations », en fait le glissement d'activités traditionnelles anciennes (métallurgie lourde, textiles, équipements ménagers...) des anciens pays industrialisés vers des pays dits émergents, avec d'ailleurs de fortes mobilités vers les moins « développés » au fur et à mesure qu'ils bénéficient d'une meilleure technicité et d'un coût de la main-d'œuvre plus avantageux (cf. les fabrications textiles transférées de la Chine vers divers pays du sud-est asiatique comme le Cambodge, le Vietnam ou l'Indonésie). Ce type de concurrences s'avère plus difficile à exercer dans des domaines anciens modernisés, comme la construction automobile ou aéronautique dans lesquelles ont progressé rapidement de nouvelles techniques de production, robotisation

et autres usines dites « intelligentes ». En outre, des phénomènes récents, comme les relocalisations d'activités dans la fabrication de produits spécifiques ou l'ingénierie industrielle, participent de nouveaux enjeux, renforçant la montée en gamme des compétences et la complétude des chaînes de valeurs industrielles parmi les systèmes productifs des « vieux » pays industriels (États-Unis, Canada, Europe de l'ouest et Japon).

Des systèmes productifs aux modalités d'inscription territoriale toujours spécifiques

L'ensemble des contributions rassemblées dans ce numéro de *Sud-Ouest européen* rend compte du fonctionnement de systèmes productifs en Espagne et dans le sud de la France (région Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Chaque système est structuré en vue de concevoir et fabriquer des produits propres à des branches industrielles spécifiques, ce qui induit des modes d'organisation et des chaînages productifs qui le sont tout autant. Les auteurs ont le souci de montrer comment, dans des contextes territoriaux et nationaux différents, fonctionnent et se recomposent de tels systèmes, d'abord sur la base de dynamiques locales en vue de répondre à des enjeux d'innovation qui mobilisent un ensemble complexe d'acteurs et de dispositifs territoriaux, et ensuite sous l'effet de contraintes globales qui témoignent de la confrontation des systèmes productifs à des logiques mondialisées renouvelées (division internationale du travail et délocalisations des activités ; accès à des marchés parmi des nations « émergentes » et transferts d'activités). L'idée est savoir si ces processus imbriqués offrent aux systèmes productifs des logiques d'inscription territoriale, urbaine ou régionale, aux multiples facettes, tout en révélant des capacités de résilience qu'atteste le développement local de nouveaux domaines technologiques ou de nouvelles lignes d'activités.

Un premier groupe d'articles aborde les conditions de la recomposition des systèmes productifs sous l'angle des rapports étroits avec les territoires urbains dans lesquels ces systèmes s'inscrivent, en particulier pour caractériser les trajectoires évolutives de certaines villes ou d'espaces urbains analysés. Guy Jalabert et Jean-Marc Zuliani soulignent combien la réorganisation actuelle de la firme Airbus sous la forme d'une concentration accrue des pouvoirs à partir de son siège toulousain, en plus d'une inscription plus poussée le processus de mondialisation, engendrent des impacts significatifs à l'égard du tissu productif et du système urbain de la

métropole toulousaine. Cet angle d'analyse privilégie les transformations structurelles propres à une firme motrice (Airbus) et au secteur de la construction aéronautique civile, en vue de montrer que des effets de rupture ou de restructuration dans la gouvernance d'entreprise, avec sa stratégie industrielle et d'innovation, conditionnent, en retour, non sans quelques difficultés, une adaptation du territoire métropolitain au travers de ses politiques d'aménagement et du développement des services infrastructuraux. L'inscription urbaine d'un système productif aussi structurant et prépondérant que celui des activités aérospatiales à Toulouse évolue, se transforme mais doit tenir compte des pesanteurs de la sphère sociale et urbaine du territoire métropolitain, alors que de nouvelles logiques de production plus mondialisées et des enjeux d'innovation modifient et recomposent sans cesse la structuration des industries aérospatiales. Les réponses apportées par le territoire métropolitain, au travers d'initiatives concertées et innovantes d'aménagement, représentent un enjeu singulier que démontre Esteve Dot Jutglà, dans le cas de la reconversion de l'ancien quartier industriel de Poblenou à Barcelone (projet d'aménagement 22@). L'idée de projet urbain en vue d'aider au développement d'un système productif versé dans les activités numériques et créatives, est ainsi ramenée principalement à une dynamique endogène, néanmoins contrariée par la crise économique et financière de 2008-2014. Au-delà de la structuration à venir d'un écosystème d'innovation, ce sont les conditions de son inscription territoriale qui sont analysées à partir du concept de la « ville entrepreneuriale », représentative des stratégies d'aménagement convergentes, parfois conflictuelles mais souvent innovantes que déploient les acteurs urbains en présence. L'idée même de crise et de recomposition territoriale d'une polarité productive technopolitaine est appréhendée par Alexandre Grondeau dans le cas de Sophia Antipolis, passée en quelques années d'une situation d'attractivité à une évolution plus chaotique, qu'accentue une concurrence portée par d'autres sites technoscientifiques de par le monde. Évoquer cette situation défavorable revient à souligner les difficultés de renouvellement propre à un système productif, né d'une action publique d'aménagement volontariste, sans que ne se formalisent des conditions d'un ancrage territorial réel. Pour autant, des politiques institutionnelles amenant à des dynamiques relationnelles entre des entreprises de Sophia Antipolis et des partenaires technologiques niçois, posent la question des effets de résilience du tissu productif technopolitain à partir de l'inscription du territoire à une échelle métropolitaine. Ces effets de résilience d'un système productif et de son rapport aux dynamiques

urbaines se retrouvent dans certaines villes moyennes, dont diverses composantes économiques participent à l'amorce, discrète mais réelle, d'une concentration d'activités technologiques innovantes et de recherche et développement. Tel est le cas d'Albi, abordé par Josselin Tallec qui analyse les processus relationnels à la base de la structuration locale de filières technologiques promues par des jeunes pousses (firmes *start-up*). L'objectif est de caractériser des mécanismes et dynamiques de production de connaissances et d'innovations à l'échelle d'une ville moyenne universitaire, alors que le tropisme métropolitain de l'économie de la connaissance tend à s'accroître sous l'effet de politiques institutionnelles et de discours scientifiques favorables.

Un deuxième groupe d'articles examine les transformations structurelles d'un certain nombre de systèmes productifs dans leurs territoires d'implantation, pas toujours urbains ni métropolitains. L'angle d'analyse est d'abord celui de la connaissance et de l'interprétation des changements majeurs intervenus dans la structuration locale des relations de production et du positionnement des firmes parmi des domaines d'activités spécialisés. C'est ainsi que Juan-Miguel Albertos et Julia Salom indiquent comment la crise vécue par le *cluster* de la céramique à Castellón (région de Valence, Espagne), suite à l'effondrement national des activités de construction, s'est soldée par des recompositions productives profondes. La destruction, créatrice pour ce système productif spécialisé et à l'ancrage territorial ancien, se traduit par des stratégies inédites d'innovation et de diversification internationale des marchés. C'est bien le couple « vertueux » innovation et mondialisation qui devient alors le moteur des logiques de redéploiement économique pour les firmes locales. À l'inverse, Eugenio Climent-López, Ana Isabel Escalona-Orcao et Blanca Loscertales-Palomardans, dans leur monographie du système productif local de la chaussure d'Ilueca-Brea de Aragón, mettent en exergue que, malgré l'insertion des fabricants locaux dans une nouvelle division internationale du travail, la structure localisée de réseaux de production et d'innovation révèle des défaillances. Des problèmes d'ordre culturel, liés aux habitudes de travail très individualistes des producteurs, nuisent sur place à l'établissement de coopérations entre les entreprises et des organismes publics de formation ou de transfert de technologies, obérant les perspectives de montée en compétences du tissu productif local. À ce stade, c'est la disjonction entre une recomposition internationalisée du travail et l'absence de stratégies collaboratives entre les firmes locales, qui fragilise l'édifice du système productif local et sa capacité d'adaptabilité

par l'innovation tant technologique qu'organisationnelle. La permanence d'un système productif, avec son inscription régionale, procède également des stratégies renouvelées tant de production, d'organisation des professionnels en lien avec l'action publique, que des cadres régulateurs instaurés à différentes échelles territoriales. En s'appuyant sur l'exemple de l'organisation régionale et productive de la viticulture en Castille et León, José Luis Sánchez Hernández démontre que la maturité d'un système productif, en termes d'organisation et de production, passe par la construction d'interactions locales et sociales aux logiques matricielles (à la fois verticales et horizontales²). Dans le cas bien spécifique de la production viti-vinicole, l'importance des maillages d'acteurs, dans une optique de développement et maintien de la qualité des vins produits, constitue une ressource organisée pour le territoire, malgré toutes les contingences et incertitudes que recèle l'avenir des marchés à l'exportation. Si un système productif inscrit dans son territoire gagne en maturité et en stabilité par une coordination d'acteurs, il peut également être l'objet d'une bifurcation émergente en termes de renouvellement des corpus d'activités et de marchés à partir d'un cœur de compétences génériques. Telle est la démonstration faite par Jean-Marc Zuliani à propos du milieu des activités d'ingénierie critique liées à la construction aéronautique et spatiale à Toulouse : un maillage du système productif à partir de compétences et connaissances transversales offre des bases potentielles à la définition de nouveaux domaines technologiques et de marchés, dans un contexte métropolitain où les logiques sectorielles promues par des acteurs industriels de la construction aéronautique ou électronique gardent toute leur influence.

Par ailleurs, une note de recherche fournie par Lluís Frago Cloles nous enseigne à quel point les activités de logistique en relation avec les fonctions portuaires, si elles occupent une position stratégique à l'égard de chaînes de valeurs industrielles et des systèmes de consommation, conservent une incidence importante à l'égard de dynamiques territoriales construites à plusieurs échelles. Ces caractéristiques multi-scalaires sont mises en évidence à propos du port de Barcelone et des polarités logistiques à finalités commerciales et transactionnelles, qu'il innerve dans la région Catalogne et

² En Castille et León, le système productif des activités viticoles se fonde sur trois niveaux d'action (la production, l'organisation et la régulation) où différents acteurs (par exemple, viticulteurs, groupements professionnels, centres de formation et de recherche, administrations) développent entre eux à la fois des relations hiérarchisées et des pratiques collaboratives.

au-delà (reste de l'Espagne et région Occitanie, France). L'approche valide l'idée que les activités logistiques forment des complexes d'activités diffus mais indispensables au fonctionnement des systèmes productifs dans les territoires régionaux, de sorte que ce caractère stratégique conduit les États à maintenir un rôle régulateur dans la gestion des fonctions logistiques portuaires face aux investisseurs privés.

Les enseignements tirés de ces réflexions inhérentes au thème du rapport entre activités économiques et territoires indiquent combien la question des propriétés, ou non, de résilience des systèmes productifs apparaît importante à partir de leur fonctionnement multi-scalaire. Le grand défi à venir sera sans doute d'intégrer ces enjeux en vue d'une meilleure compréhension de la trajectoire des systèmes productifs et de leur inscription territoriale. Ajoutons une parenthèse moins académique et plus factuelle : dans le contexte français actuel, marqué par une stagnation de la croissance économique, le maintien du chômage de masse, les fermetures d'établissements, une « désindustrialisation » notamment pour certaines branches à « faible ou moyenne » valeur ajoutée, la domination des mécanismes financiers dans la gestion des entreprises (rôle des fonds de pension, des fonds souverains issus d'autres pays européens, des États-Unis, de Chine ou des monarchies du golfe arabo-persique) et le rôle sans cesse plus affirmé des grands groupes dans le fonctionnement mondial de l'économie et de la société (les GAFA : Google, Apple, Facebook, Amazon), plus la tendance à « l'Ubérisation » de certains secteurs, les politiques publiques de développement et d'aménagement ont à répondre à un double défi avec le renforcement des écosystèmes d'innovation surtout parmi les territoires métropolitains, et la préservation de ce qui peut l'être, qu'il s'agisse d'élevage (lait, viande) en zones rurales, ou d'établissements industriels (chantiers navals, matériel de transport ferroviaire...), notamment dans des régions confrontées au recul des activités manufacturières (Grand-Est, Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté entre autres).

Est-ce à dire cependant que certains exemples analysés, que l'on pouvait qualifier de traditionnels, ne correspondent pas au terme des diverses évolutions de ce que l'on désigne aujourd'hui « systèmes productifs » ?

D'autres exemples, soit plus récents et dynamiques, soit en échec après expérience non probante, méritent interprétations. Les cas traités et présentés dans ce fascicule tenteront de répondre à ces questions, tout en se référant parfois à des exemples étudiés dans les ouvrages cités ci-dessous, réalisés pour la plupart par des géographes.

Jean-Marc Zuliani